

CONFÉRENCE DE MÉTHODOLOGIE

LES SOURCES DE LA SCIENCE DU DROIT



Amphithéâtre Trudaine - École de Droit - 41 bd F. Mitterrand - Clermont-Ferrand

vendredi

10

juin

2022

14h - 18h



ÉCOLE DOCTORALE SCIENCES ÉCONOMIQUES,
JURIDIQUES, POLITIQUES ET DE GESTION
Université Clermont Auvergne



ÉCOLE DE DROIT
Université Clermont Auvergne



Les sources de la science du droit

Les associations clermontoises et lyonnaises des doctorants en droit sont ravies de vous accueillir pour la deuxième édition de leurs rencontres.

PROGRAMME

Aborder le sujet des sources de la science du droit permet de questionner la pratique des chercheurs en science du droit, mais également de questionner l'utilisation d'outils qui leur sont nouveaux.

Ainsi se pose en premier lieu la question de l'utilisation classique des sources déjà existantes.

Se pose également la question de la mobilisation d'outils extra-juridiques à l'appui de démonstrations scientifiques, à l'instar de la presse mais également de la littérature.

Enfin, les autres sciences humaines et sociales regorgent de méthodes dont les juristes ne se servent que très peu, telles que les enquêtes de terrain. Il convient de détailler les exigences relatives à la création et à l'analyse des données qui sont ainsi recueillies.

Allocution introductive

M. Jean-François RIFFARD, *Professeur, Doyen de l'Ecole de droit, UCA.*

Panel 1. Les sources formelles du droit.

« Les archives juridiques, des praticiens aux historiens »

M. Rémi OULION, *Professeur d'Histoire du droit, UCA.*

« Le positivisme dans la science du droit »

M. Christophe TESTARD, *Professeur de Droit public, UCA.*

Panel 2. Les sources extra-juridiques.

« Comment utiliser la presse dans nos travaux de recherche ? »

Mme. Hafida BELRHALI, *Professeure de Droit public, UGA.*

« L'éclairage fictif des évolutions juridiques et criminologiques »

Mme. Anne-Blandine CAIRE, *Professeure de Droit privé et sciences criminelles, UCA.*

Panel 3. La création de nouvelles sources.

« Les entretiens semi-directifs »

Mme. Mélanie ALBARET, *Maîtresse de conférences en sciences politiques, UCA.*

« Utiliser les méthodes sociologiques pour enquêter sur les sources du droit : l'exemple de l'entretien semi-directif »

M. Hugo LASSALE, *Professeur certifié affecté dans l'enseignement supérieur en Sciences économiques et sociales, UCA.*

Allocution conclusive

M. Cyrille DOUNOT, *Professeur d'Histoire du droit, UCA, Directeur de l'Ecole doctorale EDSEJPG.*